

Rectorat

Collège des
inspecteurs d'académie,
inspecteurs
pédagogiques
régionaux
(C.I.P.R)

Groupe
des Lettres

Réf N°L01/08
Affaire suivie par
Guy Cherqui

Téléphone
04 76 74 70 62
Télécopie
04 76 74 70 55
Mél :
guy.cherqui
@ac-grenoble.fr

7, place Bir-Hakeim
BP 1065 - 38021
Grenoble cedex

Grenoble, le 10 septembre 2007

Les inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques
régionaux de Lettres
à
Mesdames et Messieurs les professeurs de Lettres des
établissements d'enseignement général publics et privés de
l'académie de Grenoble

s/c de Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement

Objet : Lettre de rentrée 2007

Référence : Discipline Lettres

Chers collègues, chères collègues,

Nous espérons que vous avez passé des vacances sereines et reposantes, et que vous avez retrouvé vos élèves avec plaisir. Nous souhaitons la bienvenue à tous les collègues nouveaux dans l'académie et aux collègues entrant dans le métier.

Nous tenons tout d'abord à vous remercier personnellement pour votre investissement professionnel dont les fruits se sont encore une fois concrétisés l'année passée dans les résultats flatteurs de l'académie de Grenoble (entre autres, 1^{ère} académie pour les résultats au baccalauréat général). Soyez en vivement félicités.

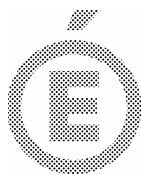
L'équipe d'inspection de Lettres de l'Académie de Grenoble est quelque peu modifiée cette année encore. Notre collègue Bernard BUSSEY a rejoint son académie d'origine Aix-Marseille et Philippe TEISSIER profite d'une retraite largement méritée. C'est Mireille LAURENT, qui était jusqu'ici chargée de mission d'inspection, et Yaël BRISWALTER, que d'aucuns connaissent comme animateur de la formation continue en TICE et Chargé de mission B2i qui les remplacent.

De nouveaux chargés de mission d'aide à l'inspection viennent épauler Jacques ISABELLO, il s'agit de Françoise DROZ, professeur agrégée au collège Jacques Prévert d'Heyrieux et formatrice expérimentée, Isabelle DEBOOM, professeur agrégée au Lycée Edouard HERRIOT de Voiron, et Anne FRAIMBAULT, professeur agrégée au collège Camille VERNET de Valence et déjà chargée de mission sur les PPRE.

Philippe OLIVIER reste notre Interlocuteur Académique pour les Technologies de l'information et de la communication (IANTE) et notre webmaster du site académique Lettres (<http://www.ac-grenoble.fr/lettres/>).

Les autres chargés de mission d'aide à l'inspection restent dans l'équipe, non pour effectuer des visites dans les classes, mais pour nous accompagner dans un des dossiers essentiels du collège.

- **Les Programmes Personnalisés de Réussite Educative** : chargés de mission Lettres :
Hélène SAVIN (Professeur au collège Moucherotte, de Claix) pour Grenoble et Isère
Claude LE MANCHEC (Professeur au collège de Montmélian Pierre et Marie Curie) pour Savoie et Haute Savoie
Anne FRAIMBAULT (Professeur au collège Camille Vernet, Valence) pour Drôme et Ardèche



2/10

- Les enseignements de Français Langue Seconde

Marie-Louise FUCHS, professeur au collège Edmond Rostand (La Ravoire)

I - Organisation générale

a) Vos inspecteurs de référence (par bassin du sud au nord)

Drôme Ardèche provençales : Michel Gomez (michel.gomez@ac-grenoble.fr)
Ardèche méridionale : Michel Gomez
Valentinois : Michel Gomez – Guy Cherqui (guy.cherqui@ac-grenoble.fr)
Drôme-Ardèche Nord : Yaël Briswalter (yael.briswalter@ac-grenoble.fr)
Romans Bourg de Péage : Yaël Briswalter – Guy Cherqui
Isère rhodanienne, nord, centre : Catherine Lachnitt (catherine.lachnitt@ac-grenoble.fr)
Agglomération grenobloise : tous
Alpes Isère : Mireille Laurent (mireille.Laurent@ac-grenoble.fr)
Grésivaudan : Guy Cherqui
Chambéry : Guy Cherqui, Catherine Lachnitt
Albertville : Mireille Laurent
Maurienne, Thonon : Guy Cherqui
Annecy : Mireille Laurent – Guy Cherqui
Annemasse : Guy Cherqui – Yaël Briswalter
Cluses : Mireille Laurent – Yaël Briswalter

Nous vous rappelons que les courriers destinés à l'inspection peuvent nous être envoyés directement.

b) dossiers spécifiques :

- **lettres classiques** : Guy Cherqui et Mireille Laurent
- **PPRE** : Michel Gomez et Catherine Lachnitt
- **Enfants nouvellement arrivés en France (ENAF)** : Guy Cherqui (Chargé de mission auprès du CASNAV) – Catherine Lachnitt (Responsable du DELF)
- **Cinéma-audiovisuel** : Michel Gomez
- **Théâtre-expression dramatique** : Guy Cherqui

c) listes de diffusion-discussion :

Deux listes (en ligne) ont été ouvertes au printemps 2005 pour les professeurs de Lettres, une liste **Lettres** et une liste **Lettres classiques**. Ces listes permettent :

- la diffusion immédiate d'informations intéressant l'académie à tous les abonnés à la liste.
- l'échange d'information et de ressources entre tous les abonnés
- l'émergence d'un travail « collaboratif »

Leur principe (pour ceux qui ne connaîtraient pas cette forme de dispositif) :

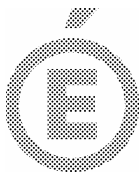
- Vous êtes abonné : vous écrivez à la liste (qui a une adresse mail spécifique) et tous les abonnés reçoivent le courrier.
- Vous n'êtes pas abonné : vous écrivez à la liste et le message est « modéré » par un modérateur qui décide de sa diffusion ou non sur la liste.

Attention : les courriers privés et spécifiques pour l'inspection doivent continuer à être envoyés soit par lettre, soit aux adresses électroniques personnelles des inspecteurs.

Attention : si vous désirez répondre de manière privée et directement au message d'un abonné arrivé à travers la liste, veillez à ne pas cliquer simplement sur le bouton « répondre » de votre gestionnaire de mails car vous enverriez votre réponse par erreur à la liste et donc à tous les abonnés. Il faut dans ce cas – si vous ne désirez pas que votre message soit lu par tous les abonnés- envoyer le message à l'adresse électronique personnelle de celui à qui vous désirez répondre.

Les adresses mail : lettres@listes.ac-grenoble.fr
letclass@listes.ac-grenoble.fr

Comment s'abonner ?



***par internet (recommandé)**

Rendez-vous sur les pages

<http://listes.ac-grenoble.fr/www/info/letclass>

<http://listes.ac-grenoble.fr/www/info/lettres>

Cliquez « abonnement » et inscrivez votre adresse mail

***par mail**

Envoyez un mail à guy.cherqui@ac-grenoble.fr indiquant adresse mail, établissement et discipline enseignée (Lettres modernes ou classiques, Lettres-anglais, lettres-histoire etc....)

3/10

d) Formation continue 2007-2008 :

La procédure d'inscription aux actions de formation continue vous est désormais familière. Nous vous rappelons que dans chacun de vos établissements est arrivé début juin le Plan Académique de Formation 2007-2008. Si l'un des stages proposés vous intéresse, vous avez dû vous inscrire par voie informatique avant le 15 septembre 2007. Comme l'an passé, vous recevrez en temps utile un numéro d'inscription et un mot de passe personnels pour accéder aux documents (en ligne et téléchargeables) préparatoires à votre stage.

Pour répondre aux changements institutionnels de programmes parus l'an passé, deux Journées de l'Inspection (Jdl) vous sont proposées cette année, auxquelles vous pourrez vous inscrire fin septembre, via votre chef d'établissement : l'une consacrée à la réforme des Langues anciennes en lycée, l'autre à la réforme du programme de 1^{ère}, pour 2008, comportant notamment le retour du roman.

En outre nous vous proposons la reconduction ou le prolongement d'actions qui ont rencontré l'an passé un accueil très favorable :

- la formation promotionnelle à l'agrégation ou au CAPES internes, déjà bien lancées.
- Le suivi de la réforme des BTS (une journée).
- La littérature en Terminale (trois journées).
- Le film dans la séquence au lycée (deux journées).
- Les lectures au Collège et au Lycée (deux journées).
- La maîtrise de la langue et le socle commun au Collège (deux journées).
- Les lettres classiques au Collège et les TICE (deux journées).
- Le B2I et le socle commun en Lettres -Collèges et Lycée (deux journées).
- Image et Lettres (troisième année) : l'adaptation cinématographique -Collège et Lycée (deux journées).

Nous vous offrons également la possibilité de vous inscrire ou d'assister à des colloques académiques organisés sur une journée, en lien avec l'université :

- L'un sur le théâtre.
- Un autre sur l'enseignement des langues anciennes.
- Un dernier sur l'enseignement du contemporain.

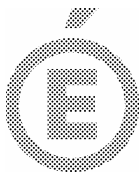
Enfin, une équipe d'établissement (ou un regroupement d'équipes dans un bassin) peut toujours demander une formation spécifique (par exemple sur les PPRE) via votre chef d'établissement.

Votre interlocuteur à l'inspection des Lettres pour tous les problèmes concernant la formation continue reste Michel GOMEZ (michel.gomez@ac-grenoble.fr)

e) Les certifications complémentaires

Il est possible (cf **BO n°39 du 28 octobre 2004**) pour les professeurs titulaires ou stagiaires de donner à leur CAPES ou à leur Agrégation une valence complémentaire dans les domaines suivants :

- Arts : options Théâtre/Danse/Cinéma et Audiovisuel/Histoire de l'Art
- Français Langue Seconde
- Enseignement en langue étrangère d'une discipline non linguistique (pour les sections européennes)



4/10

La certification est une épreuve orale prenant appui sur un dossier préalable, devant un jury composé d'inspecteurs, d'universitaires, d'enseignants spécialisés, organisée annuellement dans l'académie. Les inscriptions ont lieu en mars de l'année en cours pour des épreuves prévues en septembre octobre.

Il sera évidemment tenu le plus grand compte de ces certifications lors de la demande de postes spécifiques académiques ou nationaux (essentiellement option arts : histoire de l'art, cinéma audio-visuel, théâtre-expression dramatique, option Français Langue Seconde second degré).

Nous attirons plus particulièrement l'attention des TZR (titulaires sur zone de remplacement) sur l'importance de ce dispositif afin qu'ils puissent intervenir dans ces domaines spécifiques.

f) Les « entrants dans le métier »

Nous recommandons aux équipes disciplinaires dans les établissements d'accueillir de manière attentive les jeunes collègues entrant dans le métier (appelés en langage maison T1 ou T2). Il s'agit d'intégrer très vite ces collègues dans l'équipe, de les informer, de les guider dans leurs premiers pas. Un suivi est prévu pour eux dans le plan de formation et la délégation à la formation a prévu un dispositif d'accompagnement : il est indispensable que ces jeunes collègues y participent activement.

Titulaires première année (T1) : l'accompagnement est centré sur la vie de l'établissement et sur le métier. Un référent métier est désigné pour eux dans l'établissement.

Titulaires deuxième année (T2) : l'accompagnement est centré sur la discipline.

Nous informons aussi les collègues TZR qu'ils peuvent être affectés à titre exceptionnel en Lycée Professionnel, dans l'intérêt du service. Une formation d'urgence est actuellement dispensée pour les collègues qui interviendront en LP cette année.

g) Les Enfants Nouvellement Arrivés en France (ENAF)

Une attention toute particulière leur est portée dans l'académie. Les collègues qui ont dans leur classe des enfants ne maîtrisant pas (ou à peine) le Français doivent veiller à mettre en place un accompagnement. Les inspections académiques offrent des cours spécifiques, des professeurs itinérants peuvent aussi intervenir dans votre établissement. **Il est indispensable de signaler immédiatement à l'inspection académique toute arrivée d'enfant non francophone !**

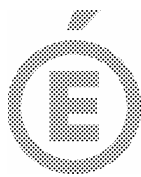
Un site internet fort bien fait (**sitena**) est ouvert sur le serveur académique, il permettra aussi bien aux professeurs, aux élèves, aux chefs d'établissement de trouver toutes les informations permettant d'assurer à ces enfants un accueil digne de l'école de France. Il est impératif en tout cas de ne pas les laisser isolés en fond de classe, et de les impliquer dès leur arrivée dans les activités de la classe.

Une certification (le DELF, diplôme d'études en langue française) leur est proposée pour la première fois dans l'académie, le 20 novembre 2007. Une nouvelle session aura lieu le 15 mai 2008.

Guy Cherqui et Catherine Lachnitt pourront répondre à vos questions particulières sur ce problème.

II – Le collège

Nous aimerions attirer votre attention sur un certain nombre d'éléments qui ont été objet de décisions gouvernementales et qui devraient durablement influencer les pratiques professionnelles. Les textes officiels sont notamment accessibles depuis le site Lettres : <http://www.ac-grenoble.fr/lettres>



5/10

1- L'accompagnement éducatif

Des moyens seront cette année dégagés à partir du 1^{er} Novembre pour mettre en place dans chaque collège relevant de l'éducation prioritaire (mais dans tous les collèges l'an prochain) des heures de fin de journée (2 heures, après les cours) pendant lesquelles les élèves pourront rester au collège pour :

- Aide aux devoirs
- Activités sportives
- Activités relevant du volet artistique et culturel

Chaque établissement proposera dans le cadre de son autonomie, un projet propre, mais il convient d'emblée que les professeurs, et notamment les professeurs de Lettres, s'engagent dans ce dispositif, en encadrant les personnels d'assistance chargés de l'animation de ces groupes, notamment pour l'aide aux devoirs.

Il ne faut en aucun cas que l'accompagnement éducatif soit indépendant de ce qui se passe en classe, il faut au contraire qu'il en soit le prolongement articulé.

2- Le Français au collège

Cette année, nous vous demandons de mettre en application, dans le cadre de vos séquences, certains des items du **Socle commun de connaissances et de compétences**, publié au **BO n° 29 du 20 juillet 2006** et ainsi de réfléchir à la mise en œuvre de moments où les exigences du socle commun sont plus particulièrement sollicitées: la maîtrise de la langue est la compétence n°1 inscrite dans ce décret, mais notre discipline est sollicitée dans d'autres parties de ce document essentiel notamment **la culture humaniste** (compétence 5), et les compétences 6 et 7 (Les compétences sociales et civiques. L'autonomie et l'initiative).

Nous recommandons l'an dernier une lecture individuelle et en équipe de conseil d'enseignement. Nous insistons encore sur la notion de réflexion d'équipe. Vous n'arriverez pas au bout de votre réflexion si celle-ci n'est pas collective et si elle ne porte pas, au départ sur des points limités (comme la lecture à haute voix ou l'oral).

La lecture du socle implique une prise de conscience de ce qu'est l'évaluation par compétences, que nos collègues du 1^{er} degré, mais aussi, dans le second degré, de langues vivantes, de FLE ou d'EPS, et de disciplines professionnelles (notamment au CAP) pratiquent déjà.

Sans entrer dans les détails, la pédagogie par compétences est une démarche qui prend en compte au départ, non la masse de connaissances à transmettre, mais les capacités relatives de chaque élève, à savoir ce que chaque élève sait faire. C'est une pédagogie qui parie sur la réussite, chaque élève mesurant à chaque moment ce qu'il a réussi à dominer, et ce qui lui manque pour que sa compétence soit validée. C'est aussi une pédagogie qui favorise l'autonomie de l'élève devant des tâches de plus en plus complexes, mobilisant ses savoirs, ses savoir faire, ses intuitions : la notion de tâche à accomplir est déterminante. Il convient donc d'être attentif à faire **produire** l'élève, à tous niveaux.

Les livrets de compétences du collège seront prochainement publiés par le Ministère. Ils concerneront chaque compétence du socle et devront être validés en fin de 3^{ème}. Pour vous donner un exemple de ce type d'outil, nous vous conseillons de consulter les cahiers de compétences du 1^{er} degré.

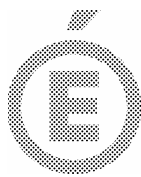
Nous vous rappelons que les professeurs de Français sont habilités, comme tous les enseignants de collège, à valider la plupart des compétences du B2i, obligatoire pour se présenter au DNB.

Nous insistons fortement sur cette évolution très importante de notre enseignement qui va influencer largement sur les pratiques et sur les progressions. Il faudra sans doute plusieurs années pour qu'elle se mette en place.

• Les élèves les plus fragiles

L'introduction de la pédagogie par compétences et du socle commun visent à favoriser dans notre Ecole la réussite de tous les élèves et à éviter les sorties sans qualifications. Les pédagogies préconisées, centrées autour de l'élève, visant à le faire produire, et à créer une relation nouvelle au travail, sont une réponse possible à ce que nous appelons communément l'enseignement de masse, pour lequel en dépit de nos efforts, nous n'avons pas encore trouvé de réponse adaptée.

Les PPRE sont déterminants dans les démarches nouvelles préconisées. Tous les établissements doivent les mettre en place en 6^{ème} et cette année en 5^{ème}. L'académie de Grenoble a dégagé des moyens importants pour cela. En Lettres, trois chargés de mission sont à la disposition des



6/10

établissements pour une information et produisent des exercices et des outils qui sont mis en ligne sur le site PPRE de l'académie (voir le site de l'académie de GRENOBLE, espace pédagogique, PPRE : un lien est installé à partir du site Lettres). Il est essentiel que les équipes d'établissement s'emparent de ces outils.

Cette année, l'évaluation 6^{ème} est maintenue, et vous pouvez mettre en place une évaluation en 5^{ème}. Ces évaluations sont les points de départ des diagnostics établis pour situer l'élève dans son parcours scolaire. Nous répétons qu'il est indispensable de s'appuyer sur les évaluations du début d'année pour organiser le travail, et mettre en place les PPRE.

Il n'y a pas encore de modifications aux programmes de collège. Toutefois, vous devez impérativement tenir compte des recommandations diverses émises ces derniers mois sur la maîtrise de la langue.

- **Le travail sur la langue**

Nous savons que certains professeurs se demandent comment concilier les recommandations sur l'étude de la grammaire et un enseignement en séquences.

Tout d'abord, les problèmes de maîtrise de la langue maternelle ne sont pas spécifiquement français, mais ils se rencontrent dans toute l'Europe, et ne sont donc pas liés à telle ou telle démarche pédagogique, mais à un problème fondamental de rapport à la langue, et notamment à la langue écrite. Et ce quel que soit le système éducatif en place.

Ensuite, les recommandations pédagogiques évoluent en fonction de l'état de la société : on n'enseigne pas évidemment en 2007 comme on enseignait en 1960. Tout enseignant de bonne foi sait qu'il n'y a pas eu d'âge d'or d'une école où tout le monde écrivait parfaitement, sans fautes, et connaissait par cœur sa grammaire.

Enfin, l'apprentissage des langues vivantes, et même des langues anciennes, nous enseigne que ce n'est pas en connaissant sa grammaire que l'on sait sa langue, mais en sachant créer les liens entre le fait grammatical et la pratique de la langue : c'est devant un texte latin qu'on démontre sa connaissance intime de la grammaire latine, et non devant un tableau de déclinaison, de même c'est en produisant sans cesse et à tous niveaux qu'on construit la maîtrise de sa langue. Cela suppose bien entendu un apprentissage grammatical, mais un apprentissage qui doit être immédiatement réinvesti dans une tâche à accomplir, un texte à produire, un exposé à prononcer. L'acquis se mesure à la capacité de réinvestir les apprentissages.

L'élève doit donc connaître les données essentielles de la grammaire française, mais surtout comprendre le pourquoi des choses : que les lois grammaticales ne lui apparaissent pas des obligations lointaines et inutiles, mais qu'il puisse immédiatement donner un sens à son apprentissage. Le texte littéraire est à cet égard essentiel : par ses choix d'écriture, par ses choix stylistiques, un écrivain module son message. Cette modulation fait appel à une utilisation de faits grammaticaux spécifiques, quelquefois même fautifs par rapport au bon usage, c'est cela qu'il faut faire percevoir à l'élève, dans le texte littéraire, mais aussi dans l'usage au quotidien. Même l'élève qui maîtrise la langue avec difficultés possède une grammaire implicite personnelle, c'est d'elle qu'il faut partir.

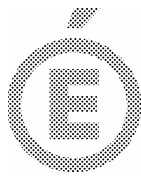
C'est pourquoi il n'y a aucun problème à souligner la nécessité de proposer au moins 1h30 de langue par semaine, en une progression qui ne sera ni celle du manuel, ni celle de la grammaire, mais celle d'un projet pédagogique construit à partir de l'observation des élèves.

C'est pourquoi il n'y a aucun problème à élaborer une leçon de grammaire, sur des points estimés essentiels, à condition qu'elle soit une vraie leçon, fondée sur des productions d'élèves, et qu'elle s'appuie non seulement sur le manuel, souvent insuffisant, mais aussi sur votre grammaire universitaire de référence.

Nous vous invitons donc une fois encore à réfléchir en équipe sur des progressions linguistiques, à vous engager dans un véritable projet commun disciplinaire, mais aussi interdisciplinaire, de manière à considérer la maîtrise de la langue comme un enjeu à partager par tous qui ne soit pas à la seule charge du professeur de Français (cf. compétences en maîtrise de la langue dans le document sur le socle). Un document d'orientation sur la maîtrise de la langue, élaboré par les corps d'Inspection, et concernant toutes les disciplines, sera prochainement diffusé dans les établissements.

- **L'initiation à la littérature**

Nous écrivions l'an dernier : « *En littérature, nous rappelons que l'initiation ne saurait se limiter à la seule lecture de livres dits « de littérature de jeunesse », que les programmes prévoient, de la 6^{ème} à la 3^{ème}, DIX livres à lire et étudier par an (lectures cursives incluses), dont 3 en extraits conséquents (lorsqu'il s'agit notamment d'une grande œuvre du passé). Nous serons particulièrement attentifs aux lectures cursives lors de nos visites.* »



7/10

Nous aimerions souligner cette année que les professeurs de collège sont dépositaires, comme tous les professeurs depuis l'école primaire, de la sensibilisation des élèves à la littérature. La lecture des textes, l'analyse textuelle, la lecture analytique constituent des pierres milliaires de l'enseignement au collège.

Trop souvent encore, nous voyons dans nos visites d'inspection des enseignants privilégier dans la lecture des aspects formels et des notions dont les élèves ne mesurent pas l'intérêt : nous répétons que dans une séance, à peine la lecture à haute voix achevée, proposer « les caractères de l'énonciation » ou essayer de plaquer à tout prix un schéma narratif ou actanciel, avant même de se poser la question de la compréhension, du sens, ou simplement du ressenti et de l'adhésion au texte, est un contresens au regard des buts à poursuivre. Le but de la lecture, c'est d'abord créer un rapport *personnel* au texte, positif ou négatif. Notre discipline est une discipline « artistique », car elle interroge un processus de création. A privilégier l'outil, et la mécanique du texte, on détruit tout rapport véritablement littéraire au texte, et on construit du vide.

La lecture d'un texte littéraire, à tous niveaux, doit avoir la finesse et l'attention voulue : on lit en 6^{ème} avec la même finesse qu'on lira en Terminale ou en Première. Il n'y a pas de différence de qualité de la lecture, les différences portent sur les modalités, sur la transmission, mais pas sur le fond.

Ce n'est que lorsque l'on a établi ce rapport affectif au texte qu'on essaie d'en analyser les procédés, qui viennent alors expliquer le pourquoi du sens. Pourquoi un texte est-il dit *littéraire* ? Le professeur essaiera de répondre à la question, en montrant que c'est parce que la langue (voir plus haut) est *utilisée d'une manière spécifique*, et que les choix stylistiques et grammaticaux donnent au texte une couleur particulière et lui font *produire un effet*.

- **Les exercices d'écriture**

Les exercices d'écriture ne sauraient se limiter à des bilans de séquence. Les instructions officielles soulignent la variété des exercices à proposer : écriture individuelle ou collective, textes longs, textes courts...mais aussi la nécessité de leur fréquence. On peut donc suggérer, comme pour l'entraînement sportif, l'exercice ciblé de pratiques ponctuelles d'écriture. Il convient cependant d'habituer les élèves à écrire des développements plus longs et organisés, et on privilégiera pour cela dès la sixième les développements qui permettent un authentique entraînement de l'élève à l'écriture, et non les fiches de questions/réponses.

Au collège, comme au lycée, l'organisation de l'enseignement en séquences doit se lire clairement dans les classeurs d'élèves. On ne peut accepter des classeurs organisés thématiquement (lecture/écriture/grammaire etc.). Les séquences ne doivent pas être trop longues (autour de 12 séances), et l'on peut organiser après des séquences plus longues quelques séquences très courtes (une à deux semaines).

- **Les TICE**

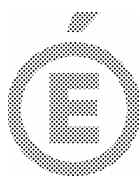
Enfin, nous insistons sur l'importance grandissante des Techniques d'Information et de Communication qui constituent en effet un outil essentiel. Les élèves sont fortement motivés par l'enjeu de la publication, et l'informatique permet d'inscrire les travaux d'écriture dans une situation concrète ; en effet, articles de presse, écrits documentaires, récits fictifs, etc., peuvent être imprimés, distribués sous forme de fichiers informatiques ou publiés sur un site Internet.

Les TICE ne sont pas pour autant une solution miracle à toutes les difficultés que nous pourrions rencontrer dans nos classes. Elles apparaissent comme un outil, et non une fin en soi. Avant de mener une séance en salle informatique, il est donc sage de se demander ce qu'apporte l'ordinateur à notre enseignement, et quelle compétence du *Socle commun* et du B2i est abordée.

Ces pratiques, en tout cas, ne peuvent que conduire à nous interroger sur nos méthodes, et à nous questionner sur un enseignement par compétences. Comme cela a été précisé plus haut, un stage "B2i et Socle commun" sera proposé au Plan Académique de Formation en 2007-2008 dans chaque département de l'académie. Par ailleurs, en Haute-Savoie, le CDDP organise des ateliers Pr@ctice, qui permettent de se familiariser avec les outils usuels et d'entamer une réflexion sur leur transposition didactique.

Pour finir, nous ne pouvons que vous conseiller de consulter régulièrement le site lettres de l'académie (<http://www.ac-grenoble.fr/lettres>), qui contient de nombreuses pistes pour vous aider à utiliser les TICE.

III – Le lycée



8/10

Cette année, le programme de Première modifié entre en vigueur et la liste des objets d'étude connaît de légères modifications. Vous pouvez consulter à la fois le **B.O. n°40 du 2 novembre 2006** et les documents d'accompagnement (voir EDUSCOL <http://eduscol.education.fr/D0011/LLPDDR01.htm>). Le changement le plus important porte sur l'introduction d'un objet d'étude portant sur *le roman et ses personnages, visions de l'homme et du monde*.

Les professeurs liront avec profit programme et document d'accompagnement. Chacun sait à quel point il est difficile de faire lire aux élèves des œuvres longues. Nous invitons les professeurs à effectuer des choix forts, et à conduire les élèves à appréhender les grands textes. Le programme est très ouvert et commence au XVII^{ème} siècle. Il est évident que dans les œuvres à connaître, le grand roman du XIX^{ème} occupe une place de choix.

Nous constatons chaque année dans les concours de recrutement la méconnaissance générale de certains romans pourtant considérés comme les masses de granit de notre littérature. Ainsi de Stendhal, que la très grande majorité des candidats ne choisissent pas à l'oral du CAPES, ainsi aussi de Balzac. Cette méconnaissance grave est due à plusieurs facteurs qui tiennent au cursus de formation universitaire, à la difficulté d'aborder ces œuvres en lycée, mais peut-être aussi à des phénomènes de société qui projettent sous les feux de la rampe certaines œuvres et en enfouissent d'autres dans l'oubli. L'histoire de la réception des œuvres est remplie de ces aléas. Les goûts évoluent, et peut-être le roman balzacien ne parle-t-il plus à nos élèves. Ce sont des problèmes qu'il faudra affronter, pour vérifier quelles « visions du monde » parlent à l'élève d'aujourd'hui. Il reste qu'on ne peut concevoir un travail sur le roman sans la lecture (au moins cursive) une œuvre importante de la littérature romanesque du XIX^{ème}.

L'EAF

Pour ce qui concerne le baccalauréat, les résultats restent stables, mais les mêmes questions se posent toujours au moment de l'épreuve. Nous reprenons intégralement ce que nous écrivions l'an dernier à propos des descriptifs. Nous voulons insister, en préambule sur trois points qui nous paraissent fondamentaux lors des épreuves orales :

- L'épreuve n'est pas une vérification des connaissances, mais doit mettre l'élève en situation de présenter un exposé, défendre un point de vue, analyser quelques éléments d'un texte. Les descriptifs à cet égard doivent être stimulants, et éviter les lieux communs de la « doxa littéraire ». Il faut que les problématiques posées interrogent véritablement l'élève.

- A l'inverse, on a pu constater que les élèves qui présentaient des descriptifs originaux étaient plutôt interrogés sur les textes « connus » mais non sur les œuvres qui sortaient de l'habitude. On peut saluer le scrupule des collègues qui n'osent aborder des territoires moins connus, mais on peut déplorer aussi leur manque d'audace : oui, on peut et on doit interroger (au baccalauréat !) aussi sur des textes qu'on ne connaît pas ou qu'on connaît moins, oui les examinateurs doivent saluer et encourager les efforts d'originalité de certains collègues par le choix de textes « neufs » lors de l'épreuve.

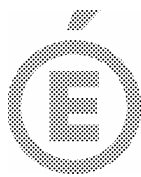
- La conversation avec le candidat doit porter sur les œuvres et le programme, en aucun cas le candidat ne doit être déstabilisé par des questions trop personnelles, comme on a pu le constater ici ou là.

- Le dispositif étant assez lourd, il est inutile de l'alourdir encore par des descriptifs longs et complexes. Nous recommandons de ne pas excéder un A4 recto verso pour les sections S, ES et les sections technologiques.

- Nous demandons de nouveau que les séquences ne soient pas trop longues (8 séquences de 15 heures maximum environ pendant l'année, à étoffer éventuellement pour les sections L au programme plus lourd) sans inflation de lectures analytiques : il n'est ni recommandable, ni même sérieux de proposer pour l'examen près de 50 textes, comme on l'a vu. 25 textes bien lus pour la plupart des sections et 35 en L nous paraissent une bonne mesure. Cette question du nombre de textes est évidemment un faux problème et on ne mesure pas la qualité d'un travail à son poids en papier.

- Nous recommandons en revanche des lectures d'œuvres complètes variées, choisies aussi dans les grands classiques étrangers : Shakespeare, Goethe, Schiller, Dante, Leopardi, Cervantès.

- Les problématiques choisies pour les séquences doivent être littéraires ou culturelles et concerner le monde et la vie, apportant les réponses de la littérature quand elle regarde le monde et non des constructions artificielles ou formelles. A ce titre par exemple trop peu de professeurs osent aujourd'hui aborder des textes de Pascal (au nom de la difficulté, de la méconnaissance des problèmes religieux etc....) alors que Pascal traite de problèmes en lien direct avec ce que nous pouvons vivre aujourd'hui.



9/10

- En ce qui concerne les objets d'étude et leur traitement : nous réaffirmons que l'objet d'étude n'est pas un but en soi, c'est un outil au service d'un projet. Il ne saurait donc être question de traiter les objets d'étude les uns après les autres en autant de séquences, il faut au contraire privilégier d'abord, en cohérence avec les programmes, une approche par les contenus, puis voir en quoi ces contenus s'appuient sur un ou plusieurs objets d'étude.

- L'objet d'étude « Théâtre, texte et représentation » doit être abordé d'une manière différente de l'étude du théâtre en classe de seconde. Trop souvent encore, le théâtre est traité en classe de première de manière « traditionnelle », alors que les programmes demandent de l'aborder sous l'angle de la représentation. Nous renvoyons les professeurs à l'excellent **volume 10 de la revue « Théâtre Aujourd'hui », paru en juin 2005** qui traite de cette problématique et qui notamment étudie plusieurs mises en scène de « Tartuffe ». Nous leur suggérons aussi de penser à des auteurs comme Pirandello dont tout le théâtre est fondé sur l'illusion théâtrale, à commencer par « Six personnages en quête d'auteur ». Mais la méthode la plus sûre reste de s'assurer que les œuvres choisies existent en vidéo, pour pouvoir travailler sur la mise en scène, mais aussi de travailler en étroite collaboration avec les théâtres et compagnies environnantes. La Région fait un gros effort pour favoriser la fréquentation culturelle, il faut utiliser au mieux l'offre et inviter les élèves quand c'est possible à prendre des abonnements, à devenir des spectateurs autonomes. Un contact direct avec la scène, son espace, sa poussière, est indispensable à l'élève de lycée. L'académie est riche en structures théâtrales actives, notamment dans les centres urbains les plus importants où les élèves **doivent** fréquenter la Comédie de Valence, la MC2, L'Espace Malraux, Bonlieu, etc... Un effort particulier sera fait par les professeurs dans les établissements plus éloignés pour amener les élèves au moins deux fois au théâtre dans l'année.

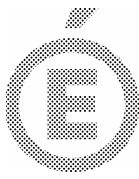
La terminale littéraire

Le programme de Terminale littéraire est sans doute une des réussites de notre enseignement. Le travail que les professeurs y fournissent est le plus souvent apprécié des élèves, qui abordent la littérature d'une autre manière, plus proche du travail universitaire. Le programme de cette année est particulièrement stimulant, et varié. Nous rappelons que la démarche de travail doit être essentiellement thématique et synthétique, que la lecture analytique doit être insérée dans une démarche plus large. Etudier un auteur au programme ne saurait être une somme de lectures analytiques, comme on a pu le voir dans certaines (rares) classes. Le travail doit aussi laisser beaucoup d'espace à l'autonomie de l'élève, qui doit lui-même enrichir sa formation et ses lectures, notamment dans le domaine des lectures critiques.

Enfin, l'épreuve, dont nous regrettons tous le caractère hybride et la durée réduite ne peut être une « petite dissertation ». C'est à une démarche argumentative serrée qu'on invite l'élève, qui doit répondre à une question, en prenant appui sur le texte. On évitera de sanctionner l'architecture de la réponse, l'absence d'introduction canonique, les problèmes formels, déjà évalués en classe de 1^{ère}, mais on valorisera les idées, la finesse de lecture, la pertinence de l'argumentation, la richesse des références et l'étendue des connaissances.

Points divers

- **Etude de la langue** : une des originalités des programmes est d'avoir introduit un travail systématique sur la langue en seconde comme en première. Or ce travail n'apparaît pas autant qu'on le souhaiterait lors des visites que nous effectuons. Nous vous recommandons avec insistance de prévoir au moins une séance de travail sur la langue par séquence.
- **L'entraînement à l'écrit** : les professeurs se plaignent souvent de ce que les élèves écrivent peu, et mal. Il convient de réfléchir aux activités d'écriture, liées ou non à la préparation des épreuves du baccalauréat. Au moins un travail d'écriture hebdomadaire (noté ou non, corrigé ou non) est exigible.
- En ce qui concerne la préparation aux épreuves écrites du baccalauréat, l'année de seconde est une année d'apprentissage, l'année de première d'entraînement. Il est donc indispensable qu'en fin de seconde aient été expliquées et pratiquées toutes les formes d'écrit demandées et que les élèves aient travaillé sur des épreuves de type examen (du niveau du baccalauréat technologique par exemple) et que l'habitude de travailler sur corpus ait été prise dès le début de l'année.
- En première, et dès le début de l'année, les élèves doivent se voir proposer, en dehors des baccalauréats blancs, un sujet unique de type différent à chaque fois, qui permette un entraînement systématique à chaque type de sujet. Il ne saurait être question, comme on le voit quelquefois, de consacrer le premier trimestre au commentaire, le second à l'exercice d'invention et ce qui reste à la



composition ! Eventuellement, dans les semaines qui précèdent l'examen peut être proposé un choix entre deux sujets de type différent pour les derniers devoirs faits à la maison. Le rythme des devoirs en première devrait être d'environ un travail toutes les trois semaines.

- **La création littéraire** : les programmes de lycée incitent à un élargissement nécessaire du champ culturel, à traiter du domaine littéraire dans son actualité, ils invitent à la diversité ; faisons en sorte de ne pas offrir à nos élèves une vision partielle ou routinière de la littérature et de la langue, ce serait à terme condamner notre discipline. On attend d'un professeur qu'il reste à l'affût de l'actualité littéraire, qu'il monte des projets pédagogiques fondés sur un véritable engagement culturel.

10/10

Pour conclure nous voudrions affirmer de nouveau que l'enjeu essentiel pour bien apprendre est un enjeu de sens ; donner du sens, c'est notamment fournir aux élèves les instruments d'une culture, qui soit la plus large et la plus ouverte possible, qui s'appuie sur des lectures, sur des images, sur des musiques, sur une analyse des événements du monde, sur des rencontres.

Au-delà de ces informations et recommandations, sachez que nous restons à votre disposition pour tout autre conseil qui vous paraîtrait nécessaire et que nous vous souhaitons de vivre avec vos élèves une année sereine et fructueuse.

Les IA-IPR de Lettres de l'Académie de Grenoble,

Yaël Briswalter, Guy Cherqui, , Michel Gomez,
Mireille Laurent, Catherine Lachnitt.